UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE62

ASSURANCES DE DOMMAGES DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS.

Année universitaire 2013-2014

Examen 1ere session : le 04 février 2014

Responsable : Françoise ODAU

Durée : 3 heures

Aucun document autorisé ni matériel autorisé

Les téléphones mobiles et autres équipements communicants doivent être éteints et rangés dans les sacs pendant toute la durée de l'épreuve.

Sujet de 2 pages, celle-ci comprise.

Vérifiez que vous disposez bien de la totalité des pages du sujet en début d'épreuve et signalez tout problème de reprographie le cas échéant.

Sujet :

Monsieur et Madame DUBOIS ont deux enfants de 12 et 16 ans.

Ils possèdent un véhicule familial acquis en 2006 et, envisage d'acheter une petite voiture neuve pour la ville.

Ils louent un grand appartement au cœur de Lyon et, viennent d'acquérir un pavillon secondaire dans le sud.

Le fils ainé va pratiquer de nouveaux sports dont la plongée et la planche à voile.

Le plus jeune continue le ski (comme toute la famille) et le football.

Monsieur DUBOIS va aussi acheter un bateau pour quelques sorties en mer dès les beaux jours.

La mère de Madame DUBOIS va venir habiter avec eux et, amènera son chien.

Par ailleurs, Monsieur DUBOIS, cuisinier dans un grand restaurant, décide de se mettre à son compte en ouvrant sa propre brasserie dans des locaux nouvellement achetés, il emploiera pour débuter 4 salariés. Il fera également traiteur et assurera quelques livraisons avec son propre véhicule.

Madame DUBOIS aidera son mari mais, continuera le violon son loisir favori.

Monsieur et Madame DUBOIS possèdent les contrats d'assurance suivants :

- Un contrat automobile pour le véhicule familial assuré en « tous dommages »
- Un contrat MRH pour l'appartement principal.

Ils sollicitent vos conseils sur les contrats souscrits et, souhaitent connaître les éventuels contrats à souscrire.

Il vous appartient :

1- D'effectuer une analyse rigoureuse de la situation des époux DUBOIS relative à leur vie privée, en précisant :
   a- les vérifications nécessaires,
   b- les aménagements devant être proposés,
   c- les nouveaux contrats utiles en indiquant les garanties à préconiser, sans omettre la prévention des risques.

2- D'étudier la nouvelle situation professionnelle de Monsieur DUBOIS en répondant précisément aux besoins d'assurance s'y rapportant (garanties indispensables et leur éventuel fondement juridique, contrat(s) concerné(s)).